NOTICE

NOTICE Tendease 50.000 IU/100 g gel pour chevaux

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Dechra Regulatory BV Handelsweg 25 5531 AE Bladel Pavs-Bas

Fabricant responsable de la libération des lots :

GENERA Inc. Svetonedeljska cesta 2

Kalinovica, 10436 Rakov Potok

Croatie

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Tendease 50.000 UI/100 g gel pour chevaux

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

100 g de gel contient:

Substances actives:

Héparine sodique50.000 UISalicylate d'hydroxyéthyle5,0 gLévomenthol0,5 g

Gel vert transparent.

4. INDICATION(S)

Pour le traitement des enflures et contusions inflammatoires locales, incluant tendinite, ténosynovite, bursite et autres états inflammatoires aigus du système musculo-squelettique chez le cheval. Le produit favorise aussi la résorption rapide des hématomes et enflures œdémateuses résultant de ces états.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Dans de rares cas, les animaux peuvent manifester une légère réaction cutanée (notamment perte de poils et ampoules) après administration de ce produit. Dans ce cas, rincer toute trace de produit, cesser l'administration et consulter le vétérinaire.

La fréquence des effets indésirables est définie comme suit:

- Très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 animaux traités)
- Fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100 animaux traités)
- Peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000 animaux traités)
- Rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000 animaux traités)
- Très rare (moins d'un animal sur 10 000 animaux traités, y compris les cas isolés)

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chevaux.

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION

Voie cutanée. Avec une légère pression du bout des doigts, jusqu'une quantité journalière totale maximale de 50 g de gel est massée sur la peau de la zone affectée suivant les instructions du vétérinaire, jusqu'à disparition des signes cliniques.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

_

10. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats: zéro jour.

Ne pas utiliser chez les animaux producteurs de lait destiné à la consommation humaine.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

A conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'étiquette après EXP. La date de péremption correspond au dernier jour du mois indiqué.

Durée de conservation après première ouverture du flacon : 6 mois.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :

Éviter le contact avec les yeux. Ne pas appliquer sur les muqueuses, les blessures ouvertes ou les lésions cutanées. Arrêter le traitement en cas de réactions locales.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

Éviter le contact avec les yeux, les muqueuses ou les lésions cutanées.

En cas de contact accidentel avec les yeux, les muqueuses ou des lésions cutanées, nettoyer les zones affectées à l'eau claire et, si une irritation ou d'autres signes cliniques se manifestent, consulter immédiatement un médecin et lui montrer la notice ou l'étiquette.

Ne pas manipuler le médicament vétérinaire en cas d'hypersensibilité connue à l'un des ingrédients. Afin d'éviter une sensibilisation, porter des gants imperméables lors de l'application du produit.

Gestation, lactation et ponte :

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de gestation. Il est déconseillé d'utiliser le produit en cas de gestation et de lactation.

Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Aucune connue.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Un triple surdosage a produit de légères réactions cutanées (plissement de la peau et perte de poils). Dans ce cas, rincer toute trace de produit, cesser l'administration jusqu'à rétablissement complet du patient.

Incompatibilités:

Aucune connue.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DECHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

14. DATE DE LA DERNIERE NOTICE APPROUVEE

Février 2021

15. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES>

Présentations: 300 g, 6 x 300 g.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

BE-V434926

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.